



COMMUNE DE GRAND-CHAMP

Une couverture complémentaire santé pour tous !

« c'est quoi la mutuelle santé collective ? »

Le principe est simple :

C'est la réponse aux besoins de couverture santé des administrés non éligibles aux contrats collectifs (salariés) et en recherche de maintien ou d'amélioration de leur pouvoir d'achat.

Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche qui consiste à vous faire bénéficier d'avantages et de tarifs intéressants pour votre complémentaire santé, faites-vous connaître par le biais du questionnaire que nous vous invitons à remplir. Il est aussi disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

Vous pouvez l'envoyer ou le déposer directement en mairie.

QUESTIONNAIRE (Ce document reste confidentiel)

1) Bénéficiez-vous aujourd'hui d'une couverture santé complémentaire ?

Oui

Non

2) Si non, pourquoi ?

3) Si oui, avez-vous :

Une complémentaire santé

Une complémentaire santé par votre employeur

La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)

4) En êtes-vous satisfait ?

Oui

Non

5) Qu'attendez-vous d'une complémentaire santé ?

6) Seriez-vous intéressé(e) par une mutuelle négociée avec votre commune ?

Oui

Non

7) Quelle est la composition de votre foyer ?

	Ages	Situation (étudiant, salarié, retraité etc.)
Adultes	- -	- -
Enfants	- - - -	- - - -

Si vous souhaitez être recontacté(e) à ce sujet, merci d'indiquer vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Merci de nous retourner ce questionnaire avant le : 20 SEPTEMBRE

En le déposant en mairie (sous enveloppe) ou en le renvoyant par courrier

Vous pouvez également le transmettre par courriel à mairie@grandchamp.fr